068-226800019-20140516-0000013133-DE

## Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/05/2014

Réception par le Prefet : 19/05/2014

Publication: 23/05/2014

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS



## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Chet du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2014-5-12-5 Séance du vendredi 16 mai 2014

## CHANGEMENT DE NOM DE LA COMMUNE D'AMMERZWILLER EN AMMERTZWILLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L.21111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil municipal de la Commune d'AMMERZWILLER du 9 décembre 2013 et le courrier du Maire d'AMMERZWILLER du 10 avril 2014 sollicitant l'avis du Conseil Général sur le changement de nom de sa Commune,
- VU les motivations émises par la Commune d'AMMERZWILLER à l'appui de sa demande,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

Emet un avis favorable au changement de nom de la Commune d'AMMERZWILLER en AMMERTZWILLER.

> LE PRESIDENT Pour le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et par délégation, le 1er Vice-Président

> > Rémy WITH

Adopté voix contre abstentions